

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Organisation des accueils périscolaires et extrascolaires
- 2.2) **Code CPV principal** : 92000000 – Services récréatifs, culturels et sportifs
- 2.3) **Type de marché** : Services

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : NC
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Non
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : voir CCTP
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : Le marché public est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2026. Il est reconductible 3 fois de façon tacite.
- 3.8) **Modalités de financement** : Fonds propres de la Collectivité
- 3.9) **Allotissement** : Le marché public n'est pas alloti.
L'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 6 mois
- 4.2) **Type de procédure** : Appel d'offre ouvert
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : 2026-001
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 01/04/2026 – 12h00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

5.7) **Candidature** : voir RC

5.8) **Offre** : voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	50%
Critère technique	40%
Pédagogie Programmation : exemples de programmes pour : - Les vacances scolaires de 15 jours pour les maternelles ; - Les vacances scolaires de 15 jours pour les élémentaires ; - Un cycle de mercredis pour les maternelles ; - Un cycle de mercredis pour les élémentaires ; - Un cycle d'accueil du matin pour les élémentaires ; - Un cycle d'accueil du soir pour les élémentaires. Thématiques et grands axes abordés sur l'année 2026-2027. Démarche et objectifs pédagogiques de l'association. Prise en compte de l'inclusion des enfants à besoin. Montant alloué à l'achat de matériel pédagogique : - Pour les accueils périscolaires (matin et soir) ; - Pour les accueils extrascolaires (mercredi et vacances).	25%
Ressources humaines Moyens humains alloués à ces accueils et organisation des équipes. Formation continue des équipes et plan de formation.	10%
Démarche partenariale Exemples d'outils de communication avec les familles. Exemples d'enquête de satisfaction auprès du public accueilli.	5%
Critère développement durable	10%
Environnement Description de la politique RSE et des engagements concrets pour la prestation.	5%
Effort d'insertion professionnelle*	5%

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Cette demande doit intervenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation

6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 23/02/2026

Fait à Schiltigheim, le 23 février 2026

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Florentin CLEREMBAUX
*Chargé de la commande publique et des affaires
juridiques*